

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Villeneuve
De : jackyarmelle <jackyarmelle@orange.fr>
Date : 04/04/2019 17:33
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Lettre jointe pour:

Mairie de Villeneuve la Comtesse

Monsieur le Commissaire Enquêteur Raphael DELLE CASE

Bonjour,

Je vous transmets ce courrier afin de vous faire part de mon **désaccord sur ce projet**

NB: voir pièce jointe

Cordialement

A. BOUYER - Gibourne

— Pièces jointes : —

projet eolien remarques.doc

30 octets

POURQUOI S'OPPOSER AUX PROJETS EOLIENS

Actuellement nous avons trop d'électricité, pourquoi ces promoteurs imposent-ils à EDF le rachat de l'électricité produite par l'éolien à un prix exorbitant que nous finançons dans notre facture d'électricité par la taxe CSPE qui va continuer d'augmenter si les projets se multiplient.

Les espaces NATURA 2000, dans lesquels se développent certaines espèces d'oiseau (canepetière – outarde, etc...) qui actuellement sont en voie de disparition, ne sont plus protégés.

La santé : de nombreux chercheurs internationaux, ont édité des rapports sur les dangers des infrasons émis par les éoliennes en fonctionnement ainsi que les effets stroboscopiques la nuit et le bruit des pâles perturbent le sommeil. Il est regrettable que ces rapports ne sortent pas des archives.

Diminution de 30% des valeurs immobilières reconnue par les notaires, dans nos campagnes, nos maisons seront invendables.

Saccage de nos paysages pour des éoliennes qui ne tournent que 20% du temps, pas du tout écologiques (moteur avec terres rares polluant les rizières chinoises actuellement et demain le Portugal, pales non recyclables et bloc de béton restant dans le sol) et qui doivent être soutenues par des centrales thermiques.

Que le gouvernement arrête de financer tous ces projets éoliens dénoncés par la cour des comptes.

Nous ferions mieux de consacrer tout cet argent pour la recherche :

- Développement de l'isolation des maisons pour diminuer encore davantage le besoin en énergie
- Développement des panneaux solaires propres, éoliennes verticales privées
- Utilisation méthanisation, biomasse, hydroliennes, etc...

Comment peut-on aussi présenter un tel projet sans raccordement au réseau...ce n'est pas le premier et ne pas tenir trop compte de la faune.

Avis très défavorable

Armelle BOUYER

Sujet : [INTERNET]

De : Gerard FOURCHAUD <gerard.fourchaud0189@orange.fr>

Date : 04/04/2019 18:47

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire -enquêteur.

Bonjour,

Je soutiens le projet éolien de la commune de Villeneuve la Comtesse, la Ferme Eolienne des terres du Pré René. Nous consommons tous de l'énergie électrique, elle nous est indispensable dans notre vie quotidienne. Il est indispensable d'autoriser ce projet, et de favoriser les énergies d'origines propres et renouvelables.

Nous devons penser aux générations futures.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à mon avis, veuillez recevoir Monsieur le Commissaire Enquêteur mes sincères salutations.

Madame Fourchaud Françoise

17330 Villeneuve la Comtesse

[INTERNET] à l'intention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Sujet : [INTERNET] à l'intention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

De : Bruno GANNE <bganne@live.fr>

Date : 04/04/2019 22:40

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je soutiens le projet de la ferme éolienne des terres du pré René sur Villeneuve la Comtesse et Vergné afin de favoriser les énergies propres et limiter ainsi la pollution par l'utilisation du nucléaire dont nous ne savons pas encore retraiter ses déchets.

Bruno GANNE

17330 Villeneuve la Comtesse.